

L'histoire sacrifiée sur l'autel des langues ?

Dans *Le Soir*, 2/10/2003

Comme chaque année, la rentrée des classes est propice aux prises de position diverses. Nos ministres ne sont pas en reste. Ainsi, *Le Soir* du 5 septembre dernier reproduisait, sous la plume de Charline Vanhoenacker une déclaration de M. le Ministre Pierre Hazette, se félicitant du vote, le 15 juillet 2003, d'un décret autorisant l'enseignement de certains cours dans une autre langue que le français. En particulier, « il sera bientôt possible d'enseigner aux élèves l'histoire ou la géographie dans une langue étrangère ».

Ce décret répond, à n'en pas douter, à une réelle demande de nombreux parents, désireux que leurs enfants maîtrisent une ou plusieurs langues. Un petit nombre d'écoles ont déjà choisi de faire le pas et proposent l'un ou l'autre cours — souvent l'histoire, la géographie ou l'étude du milieu — en langue étrangère.

Phénomène encore marginal — en attendant que la concurrence entre établissements n'en fasse un phénomène plus ample et plus inquiétant —, nous voudrions opposer à cette nouvelle « mode » quelques objections fondamentales.

La première est d'ordre pédagogique et se décline en trois temps.

1. Le choix d'enseigner l'histoire et la géographie dans une langue étrangère constitue une atteinte grave à la formation historique et géographique des jeunes. Il y a à peine quatre années, le Parlement de la Communauté française a énoncé une série de socles de compétences et de compétences terminales en histoire et en géographie. En tant qu'enseignants dans le secondaire et responsables de la formation initiale et continuée des professeurs d'histoire à l'U.C.L., il nous paraît absolument impossible de prétendre atteindre ces nouveaux objectifs pédagogiques en enseignant l'histoire ou la géographie dans une langue étrangère. De nombreux professeurs estiment déjà qu'il est difficile d'y parvenir dans la langue maternelle ! En effet, quoi qu'on en dise, le projet de développer chez nos élèves un certain nombre de « compétences » disciplinaires est tout sauf une tentative de « baisser le niveau » ou de « reléguer le savoir ». Il s'agit au contraire d'assurer aux élèves des connaissances plus durables, par la confrontation à des situations complexes où il leur est demandé d'utiliser les connaissances apprises. Déjà ambitieux dans le contexte de la langue maternelle, ce projet devient complètement irréaliste dans celui d'une langue étrangère. Pour le dire en deux mots, enseigner l'histoire ou la géographie en néerlandais ou en anglais revient, de facto, à phagocyster l'histoire ou la géographie par les langues, les objectifs de formation propres à l'enseignement des langues prenant résolument le pas sur ceux de l'histoire ou de la géographie. On pourrait même se demander dans quelle mesure pareille option ne risque pas de poser un réel problème juridique dans la mesure où le choix d'enseigner l'histoire dans un langue étrangère empêcherait l'enseignant — c'est notre thèse — de certifier la maîtrise des compétences fixées par le Parlement. Plutôt que de mettre à la trappe les objectifs de formation que le législateur a assignés à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ne devrait-on pas plutôt questionner l'inefficacité relative de l'enseignement des langues en Communauté française ? Plutôt que de prôner l'immersion au niveau secondaire, ne faudrait-il pas la développer là où elle s'indique peut-être davantage, dans l'enseignement préscolaire et fondamental ?
2. On se convaincrait même qu'enseigner l'histoire ou la géographie dans la langue de Vondel ou de Shakespeare est possible et souhaitable, estimant que rien n'est plus simple pour nos élèves que de lire « L'Eloge de la folie » en néerlandais ou la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » en anglais, on s'en convaincrait donc que l'on pourrait quand même se demander où l'on trouvera ces enseignants capables d'enseigner l'histoire ou la géographie dans une langue étrangère. Faux problème, paraît-il : « j'ai déjà reçu des

propositions de la part d'enseignants flamands » signale le Ministre. Fort bien. Mais, qu'en est-il de la formation initiale de ces collègues formés au nord du pays ? Si elle est, pour sûr, d'une qualité certainement équivalente à celle des diplômés de nos Hautes Ecoles et de nos Universités francophones, elle n'est pas du tout orientée en fonction des nouveaux programmes en vigueur en Communauté française, la Flandre n'ayant pas fait le choix d'axer l'apprentissage sur la maîtrise de « compétences ». Qu'à cela ne tienne : nos Hautes Ecoles et de nos Universités francophones diplôment suffisamment (sic) d'agréés en « langues modernes ». Ce serait oublier la nécessité impérieuse pour les professeurs d'histoire et de géographie de maîtriser la discipline qu'ils ont à enseigner, une nécessité renforcée par la réforme actuelle des programmes du secondaire.

3. Le choix de l'histoire et de la géographie parmi les « branches » que l'on pourrait tout aussi bien enseigner dans une langue étrangère, est révélateur de l'image que l'on se fait couramment de ses deux disciplines et de leur enseignement : des dates et des événements à mémoriser, des fleuves et des capitales à restituer... C'est méconnaître gravement leur nature et l'évolution de la didactique de l'histoire et de la géographie depuis trois décennies. Souvent caricaturées et reléguées au rang des « petites branches de mémoire » justes bonnes pour gagner « Génies en herbe » ou faire impression dans un cocktail mondain, l'histoire et la géographie constituent, dans le champ scolaire, des disciplines de recherche dont la finalité est la compréhension du présent. N'en déplaise aux nostalgiques, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie par le récit est à ranger au musée de l'enseignement. Disciplines d'investigation, l'histoire et la géographie s'apprennent à travers l'analyse des traces du passé et l'observation du milieu naturel et humain. Les enseignants qui se sont, très nombreux, engagés sur cette voie mesure bien le potentiel formatif que recèle cette nouvelle conception. Il mesure également, chaque jour, sa complexité pour des jeunes, même dans le contexte de leur langue maternelle. Et l'exigence qu'elle comporte pour eux-mêmes, en terme de maîtrise des concepts et de l'épistémologie propres à la discipline.

A ces objections pédagogiques, s'en ajoute une dernière : une objection « citoyenne ». Dans le même article, C. Vanhoenacker cite également un constat du Ministre Hazette : « J'entends que les jeunes vivent de plus en plus dans le présent ». Et la journaliste de conclure : « Au risque de faire l'impasse sur l'histoire » ! ? Cette phrase met le doigt sur l'enjeu fondamental, largement occulté par le souci de rendre nos enfants tous bilingues en 200... Enseigner l'histoire et la géographie dans une langue étrangère, c'est courir le risque de les réduire à un ensemble de connaissances superficielles et de les vider de leur potentiel formatif. Veut-on fabriquer des jeunes sans mémoire et sans repères, incapables de décoder le présent ? Faut-il rappeler que ces cours comptent parmi ceux que l'on s'est accordé, jusqu'à ce jour, à considérer comme partie intégrante du « tronc commun » à tous les élèves, quelles que soient leurs options ou leurs filières d'études ? Plutôt que d'attenter à ce « tronc commun », il nous semblerait au contraire urgent d'y renforcer le poids des sciences humaines. En cause, les nouvelles requêtes adressées par la société à l'Ecole. Voilà plusieurs décennies que l'emprise grandissante des médias a convaincu de l'urgence d'une *éducation aux médias*. La classe d'histoire et de géographie en constituent des lieux privilégiés. De même, les succès de l'extrême-droite aiguisent la nécessité d'une éducation des jeunes aux valeurs démocratiques. Ici encore, l'histoire et la géographie sont très souvent convoquées. Cette *éducation à la citoyenneté* paraît d'autant plus nécessaire dans le contexte de la fédéralisation de l'Etat belge, laquelle se double, au sud du pays, de la prise de conscience du déficit d'identité des francophones. D'où le souhait que l'enseignement de l'histoire et de la géographie soient davantage *vecteur d'identité*. Une identité qui se brouille d'autant plus que nous sommes aussi *citoyens européens* et *citoyens d'un monde toujours plus complexe* et auquel on souhaiterait

que les enseignants, d'histoire et de géographie notamment, initient les jeunes. Sans parler de la *formation artistique* des élèves, trop négligée dans nos écoles, et de la pauvreté de leurs connaissances *en matière philosophique et d'histoire des religions*, aspects que les professeurs d'histoire sont nombreux à prendre aussi en charge ! Plutôt que de réduire la part consacrée aux sciences humaines, il nous semblerait impératif de leur accorder une place plus importante dans l'enseignement secondaire. La complexité croissante du monde actuel, la surabondance de l'information, l'importance des défis écologiques, technologiques, éthiques et humains qui se dressent devant nous l'appellent, de tout évidence. A moins que l'on ne se résolve, dans une sorte de fuite en avant, à les sacrifier sur l'autel de la communication et des langues, au risque de faire l'impasse sur l'histoire ?

Jean-Louis JADOUILLE & Jean GEORGES
Professeurs d'histoire dans l'enseignement secondaire et à l'U.C.L.